



LA VIE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Avis de la CLE

Comptes-rendus
de réunions

La CLE et son Bureau se sont réunis à 3 reprises depuis le début d'année. Parmi les éléments à retenir de ses derniers mois :

- **6 avis** (Plan d'eau Lachaux à Aurières, reméandrage du ruisseau de Mazaye, questions importantes du SDAGE, inventaire des zones humides du SMADC, CHIMIREC, plans d'eau Vatanges à Condat-en-Combraille) ;
- présentation des **impacts des éclusées en aval du barrage de Queuille** ;
- lancement de l'**étude d'inventaire des zones humides** sur les 86 communes restantes du bassin ;
- définition du programme de communication de 2019.

L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

L'inventaire 2019 des zones humides du bassin de la Sioule est lancé et concernera le **bassin de la Miouze et de la haute Sioule**. Une réunion d'information s'est tenue le 25 avril à Rochefort-Montagne dans le but de présenter le déroulement des inventaires et les premières réunions des groupes de travail communaux ont été organisées fin mai début juin. Prochainement, Jennifer MARTIN, chargé d'étude à l'Etablissement public Loire, se rendra sur le terrain pour une démonstration de la méthode utilisée et ainsi **débuter les expertises** qui se prolongeront tout l'été.

Pour y participer, rapprochez-vous de votre mairie !

VENEZ PARTICIPER À L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE VOTRE COMMUNE !

2019
mai
printemps
automne - hiver

GROUPES DE TRAVAIL
EXPERTISES DE TERRAIN
CONSULTATION PUBLIQUE

Plan : Sous-remembrements complémentaires
Céline BOISSON, animatrice du SAGE Sioule - 04 15 91 00 00 - celine.boisson@epbtl-loire.fr
Jennifer MARTIN, chargée d'étude zones humides - 07 50 67 43 75 - jennifer.martin@epbtl-loire.fr

Établissement public
PUBLIC
Loire

Ministère de l'Écologie
Région
Région Centre-Val de Loire

Ministère de l'Écologie
Région
Région Centre-Val de Loire

A noter que le SMADC a finalisé les inventaires sur son territoire.

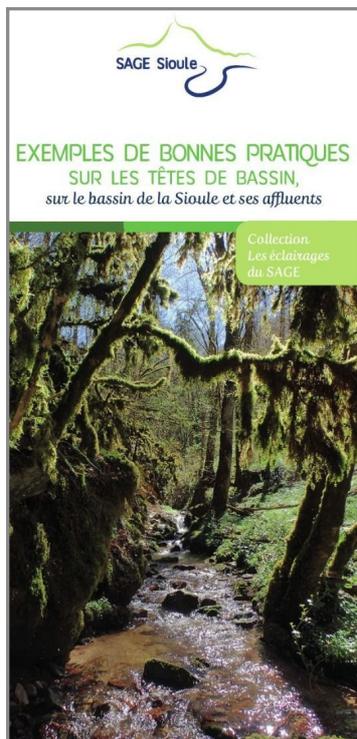
Cette étude est cofinancée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Union Européenne via les fonds FEDER.

Plaquette "Les zones humides, un patrimoine à préserver"

Plaquette "Les modalités d'inventaire des zones humides"

Cartographie des zones humides du SMADC

LES TÊTES DE BASSINS : QUELQUES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES



La **nouvelle plaquette sur les exemples de bonnes pratiques en tête de bassin** est disponible.

Découvrez les actions ou modes opératoires qui sont à privilégier sur les cours d'eau, la bande riveraine et les versants. Un petit rappel des choses à éviter est également proposé.

Bonne lecture et surtout bon usage !

Nouvelle plaquette "Exemple de bonnes pratiques sur les têtes de bassin"

Plaquette "Les têtes de bassin, des zones essentielles"

LE CONTRAT TERRITORIAL SIOULE EN ACTION

Le Contrat Territorial Sioule entre dans sa dernière phase de réalisation. **L'étude bilan est en cours.** Le SMAD des Combrailles et l'animateur du CT réalisent actuellement, et ce jusqu'à l'automne, les diagnostics des cours d'eau prioritaires pour la future programmation. Le bilan technique et financier a également débuté.



Ruisseau de Cubes dans le bourg de Châteauneuf-les-Bains

En parallèle, la programmation se poursuit. Parmi les opérations finalisées dernièrement,

peuvent être citées :

- la reprise du lit du ruisseau de Cubes sur la portion aménagée en 2013
- et la restauration des berges de la Bouble et du Boublon (Bayet, Fourilles, Chezelle)

et prochainement :

- l'effacement d'une digue d'étang à St-Germain-près-Herment
- le reméandrage du ruisseau de Mazaye à St-Pierre-le-Chastel



Restauration des berges de la Bouble à Bayet

CAPRICE : LE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES EAUX DE LA CHAÎNE DES PUYs



Plus d'info sur le projet CAPRICE

Visite de la galerie de Louchadière

Après plusieurs années de montage administratif et financier, le programme de recherche sur les eaux souterraines de la chaîne des Puy's est lancé !

Pour mieux comprendre la géologie particulière des coulées et le fonctionnement hydrologique des ressources, les équipes de chercheurs du Laboratoire Magmas et Volcans de l'Université de Clermont et de l'Ecole des Mines de St-Etienne ont dernièrement **visité la galerie de Louchadière** et son usine d'eau potable, et **instrumentalisé 3 ruisseaux sur le bassin de la Veyre**.

2019, ENCORE UNE ANNÉE SÈCHE...

Cela fait maintenant 1 an que la sécheresse dure... Les précipitations hivernales n'ont pas permis une recharge efficace des ressources et ce n'est pas les pluies de mai-juin et les quelques orages localisés qui ont redressé la situation. Les cours d'eau ont rarement atteint des niveaux aussi bas pour la saison et des risques de tension sur la distribution de l'eau potable sont attendus localement.

Ainsi, les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier ont placé la **Bouble en état de crise** (arrête des prélèvements sauf eau potable) et la **Sioule en alerte**



Toutes les infos sur
PROPLUVIA

Débit des cours d'eau
en temps réel

renforcée (arrêts des prélèvements non économiques, restrictions horaires pour l'arrosage des jardins et restrictions des prélèvements agricoles avec mise en place de tours d'eau).

L'INVENTAIRE DES COURS D'EAU DANS LES COMBRAILLES NORD



La Direction Départementale des Territoires (DDT) du Puy-de-Dôme et l'Agence Française de Biodiversité (AFB, ex-ONEMA), en concertation avec les acteurs locaux, a réalisé dernièrement des expertises de terrain sur les écoulements superficiels afin de les caractériser soit cours d'eau, soit fossés afin de mieux connaître les réglementations à respecter selon les cas (voir site internet des services de l'Etat).

Secteurs réalisés au 2^{ème} trimestre : **St-Eloy-les-Mines, Menat, St-Gervais-d'Auvergne, Charensat, ...**

Secteurs à réaliser à partir de septembre : **Chapdes, Les Ancizes, Giat, Condat, Pontaugur, Cisternes, ...**

Cartographie des
cours d'eau 63

Pour mémoire, la définition d'un cours d'eau repose sur 3 critères cumulatifs : **un lit naturel à l'origine, une source et un débit suffisant une majeure partie de l'année.**

LA CONTINUITÉ, "ECHO LOGIQUE" AUX MILIEUX AQUATIQUES

Mais qu'est-ce que la continuité écologique ? En quoi et pourquoi est-il logique de la préserver, de la restaurer ? C'est la réponse qu'a souhaité apporter l'Etablissement public Loire en partenariat avec l'Agence Française pour la Biodiversité, au travers sa nouvelle exposition, en lien avec l'année internationale du saumon. Un sujet pointu abordé de manière pédagogique et didactique.



Découvrez l'exposition



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



www.sage-sioule.fr

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE SIOULE
Maison des services - 21 allée du chemin de fer - 03450 EBREUIL
04 15 91 00 00 - celine.boisson@eptb-loire.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)